



CTB BURUNDI

*MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET
SECONDAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT DES
METIERS, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'ALPHABÉTISATION*



RAPPORT FINAL

PROJET : APPUI A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (AEP)

BDI 07 042 11



TABLE DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.....	3
2. APPRECIATION	4
3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION	7
4. ANNEXES	22

DOCUMENT TYPE: Template	DOCUMENT TITLE : Final activity report	DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert	DATE OF APPLICATION : 16/12/2011	VERSION : 2.0
----------------------------	---	---	-------------------------------------	------------------

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

PROJET : APPUI A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (AEP) BDI 07 042 11

Pays	: Burundi
Secteur	: Éducation
Institution Nationale chargée de l'exécution	: Direction Générale de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle
Agence d'exécution	: CTB (Agence Belge de Développement)
Directeur de l'Intervention (DI)	:
Protais Nayuburundi nommé le 7/07/2009	
Nombre d'Expert en coopération Internationale de la CTB	:
Délégué à la Cogestion	: Lorenzo Giacomini arrivé le 01/07/2009
Expert en Formation Professionnelle	: Filippo Frattaruolo arrivé le 26/09/2009
Assistant Junior	: Claire Reding (arrivé le 17 janvier 2011) et Stephanie Perreau (arrivé le 09 juillet 2012)
Durée de l'Intervention	: 48 mois (CS : 60mois)
Date de démarrage de l'Intervention	: Selon CS : le 18 décembre 2008 Effective : 03 juillet 2009
Date de clôture de l'Intervention	: Selon C/S : 60 mois /Estimée : 17/12/2013
Modalité de gestion de l'intervention	: Cogestion et régie
Budget total de l'intervention	: État Burundais: 589.128 €/État Belge : 5.053.700 €
Période couverte par le rapport	: Du 02 juillet 2009 au 16 décembre 2013

Annexes	Oui	Non
1. Résumé des résultats	x	
2. Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue		
3. Taux de déboursement de la prestation		
4. Personnel de la prestation	x	
5. Sous-traitance et appels d'offres	x	
6. Equipements	x	
7. Formations	x	
8. Bailleurs de fonds		

2. APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1. *Très satisfaisant*
- 2. *Satisfaisant*
- 3. *Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs*
- 4. *Non satisfaisant*
- X. *Sans objet*

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :	X	1
a) Genre	2	2
b) Environnement	1	1
c) Economie sociale	1	1
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	1
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	2	2
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	1	1

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	2	1
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	1
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	2	1
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :	2	2
a. Ressources financières?	2	2
b. Ressources humaines ?	2	2
c. Matériel et équipements ?	1	1
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	2	1
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	2	1
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	2	2

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

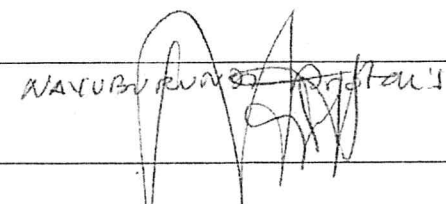
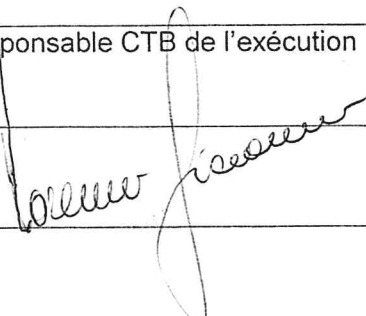
- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2	1

Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.

La période de mise en œuvre du projet AEP a coïncidé avec une nouvelle dynamique nationale de développement et de réforme du secteur de l'Enseignement Technique, Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle. La mise en œuvre de certains de ses activités était conditionnée par l'aboutissement préalable d'un certain nombre de réflexions nécessaire pour aboutir à des orientations clairement définies de la réforme. De ce fait, le projet s'est investi dans l'accompagnement desdites réformes dont on peut se réjouir du niveau d'accomplissement actuel même si cette stratégie a eu comme conséquence le ralentissement de la réalisation des activités ci-haut évoquée. L'une de ces réformes dont les effets se font sentir tant au niveau central qu'au niveau de la base et des bénéficiaires directs et indirects du projet est la réforme dans la manière de gérer les établissements de formation (ici les CEM), c'est pour cette raison que l'organisation, les outils et les modalités de gestion dont la définition a été appuyée par le projet ont été généralisés pour l'ensemble des établissements du pays.

L'exécution du projet AEP a démontré une capacité d'interaction profonde avec le contexte institutionnel et socioéconomique. Le concept de partenariat et de responsabilité mutuelle a tracé depuis le commencement la volonté de progresser vers des objectifs partagés et dans l'intérêt des groupes cibles. Dans ce contexte institutionnel parfois faible le projet a eu la capacité de s'adapter et garder dans la cohérence de choix de départ. Le projet a été attentif à la mise en œuvre d'un respect mutuel entre tous les acteurs impliqués et un dialogue technique orientée vers le conseil du partenaire d'ancrage.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
	

3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

1. Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)

L'objectif spécifique du projet : L'employabilité des jeunes issus de l'éducation non formelle est améliorée par une formation professionnelle modulaire adaptée au contexte local.

L'IOV de l'Objectif Spécifique identifié au moment de la formulation s'avère souvent approximatif et cela est dû à la nature même de l'objectif spécifique. « L'objectif spécifique ne doit pas être entièrement réalisable, c.-à-d. qu'il n'est pas sous le contrôle du responsable du projet (zone d'influence). S'il est atteint, il s'agit alors d'un résultat. »

Dès lors les IOV « indiquent les changements/bénéfices au niveau de la population bénéficiaire. Parfois, on peut utiliser des indicateurs approximatifs car il est difficile ou même impossible de mesurer directement le changement »

Dans ces conditions, si l'on reprend l'IOV décrit dans le DTF [Nombre de sortants insérés : 100 par centre x 4 CEM sur 3 ans = 400 (10 par CEM dans la 1ère année, 25 dans la 2ème année et 55 dans la 3ème année)], celui-ci est fixé de manière aléatoire sans tenir compte du contrôle éventuel des paramètres extérieurs qui d'ailleurs ne peuvent être gérés ni par le projet ni par l'institution de tutelle (les offres d'emploi, les demandes de produits ou services, le contexte économique)

Le projet a procédé, avec l'aide du Direction Générale et les Directions du MEMFPA à la révision (le 23 avril 2010) et à la validation (24 Juin 2010) des deux IOV OS et a opté pour la reformulation de deux indicateurs inscrits dans le DTF en tenant compte de l'apport bénéfique que le projet, à travers sa sphère d'influence, pourra apporter. Les deux indicateurs suivants ont alors été proposés :

IOV OS - 1 : AUGMENTATION DU POURCENTAGE DE LAURÉATS EMPLOYÉS

IOV OS - 2 : AUGMENTATION DU RATIO APPRENANTS/FORMATEURS

Le projet à l'origine comportait 4 résultats principaux et 34 sous-résultats. Chaque résultat est aligné sur la politique du sous-secteur en voie de validation (2010). Les résultats intermédiaires du projet sont :

R1 Des dispositifs d'orientation et d'accompagnement des apprenants vers l'emploi, l'auto emploi et une activité génératrice de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque centre (4 CEM).

R2 L'offre de formation modulaire des CEM est adaptée continuellement au contexte socioéconomique local et facilite l'insertion.

R3 Les compétences des formateurs et gestionnaires des CEM sont renforcées et continuellement adaptées aux exigences professionnelles.

R4 Les gestionnaires des CEM sont à mesure de gérer les centres d'une manière autonome, le personnel du CDCP produira des programmes et modules de qualité et les personnels de la DGEP géreront le sous-secteur de l'enseignement professionnel dans une vue d'ensemble du grand cadre sectoriel éducation-formation-emploi.

Tous les résultats ont été maintenus pour la totalité de la durée du projet et les IOV des résultats ont fait objet de la même réflexion que celle concernant les IOV de l'OS (voir tableau récapitulatif en annexe)

2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?

L'atteinte de l'objectif spécifique a pu être mesurée à travers les 2 indicateurs suivants :

N.B. Le travail a été principalement alloué à la cellule d'insertion socioprofessionnelle des différents centres. Ces prises de mesures ont été réalisées tout au long du projet AEP et également après le projet pour répondre aux statistiques du ministère.

IOV OS - 1 : AUGMENTATION DU POURCENTAGE DE LAURÉATS EMPLOYÉS

Au terme de l'année 2013, l'augmentation du taux d'accès à un premier emploi (trouvé ou auto-créé) des lauréats, dans l'année qui suit l'obtention d'une attestation, certificat ou diplôme des 4 CEM soutenus, est constatée.

L'hypothèse était qu'il faudrait pour obtenir 100% de réussite que l'on constate une augmentation d'accès à un premier emploi des lauréats entre les années 2010 et 2013 dans les 4 centres.

Exemple :

Si nous avons 3 centres sur 4 qui constatent, via leur pôle d'insertion, une augmentation. Nous aurons : => soit $3/4 = 75\%$ de réussite

Au 31 novembre 2013 l'**Emploie auto-créé** est de 76 lauréats sont employés soit par les propres activités (personnellement) soit en associations.

La % de réussite est de **75%** (il est à noter que à Nyanza Lac aucune insertion a été constaté)

Il est noté que trois centres supplémentaires ont été intégrés à la stratégie Emploi auto créé: 10 AGRs (7 parmi eux ont obtenu un financement de l'IMF) sont fonctionnelles et d'autres attendent les financements

IOV OS - 2 : AUGMENTATION DU TAUX D'OCCUPATION ET RATIO APPRENANTS/FORMATEURS

Au terme de décembre 2013, 4 CEM présentent un taux d'occupation en apprenants (par rapport à la capacité d'accueil et à l'offre de formation) de 2/3 dans le 1er niveau de formation (sur 2 niveaux)

Malgré le retard dans l'opérationnalisation des activités des CEM (infrastructures réceptionnées en 2013, équipements pas encore totalement en place) on peut constater que le nombre d'apprenant de 4 CEM a subi une augmentation très significative (on a quadruplé les effectif sur l'année):

KIRUNDO : l'effectif a passé de 22 apprenants en 2009 à 75 apprenants en décembre 2013

MUYINGA : l'effectif a passé de 39 apprenants en 2009 à 142 apprenants en décembre 2013

MUGERAMA : l'effectif a passé de 21 apprenants en 2009 à 113 apprenants en décembre 2013

KARURAMA : l'effectif a passé de 26 apprenants en 2009 à 174 apprenants en décembre 2013.

% de taux d'occupation 83,33 %

Le ratio **apprenants/formateurs minimale** par classe-atelier fixé par le ministère à été fixé à 15/1 par module.

Il faudrait pour obtenir 100% de réussite que toutes les filières qui se sont ouvertes jusqu'en 2012 obtiennent une moyenne de 15 apprenants par formateurs et par module dans l'année 2013.

Exemple :

Comment calculer la moyenne du ratio ? :

Prenons pour hypothèse que le ratio apprenants/formateurs de 15/1 est l'optimal pour gérer une classe professionnelle mais nous pouvons aussi fixer un maximum par module de 20/1 (au-delà il semble très difficile de dispenser une formation de qualité !)

Pour chaque filière, on va reprendre les modules donnés sur l'année 2011 par exemple.

Prenons par exemple, la filière couture qui aura vu sur son année 4 modules. Le premier module avait 12 apprenants inscrits, le second 17 apprenants, le troisième 15 et le dernier 18.

Le ratio moyen de la filière couture du centre concerné sur l'année 2011 est de 15,25/1.

Le Ratio apprenants /formateurs au 31 novembre 2013 dans les 4 CEM est en moyenne de 8,13/1. Ceci car on trouve que les filières maçonnerie et menuiserie ne sont pas appréciées (attractives) malgré la présence d'un grand nombre de formateurs dans ces filières. Dans l'année 2010 le ratio **apprenants /formateurs** été de 2,5/1.

3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

R1 Des dispositifs d'orientation et d'accompagnement des apprenants vers l'emploi, l'auto emploi et une activité génératrice de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque centre (4 CEM).

Au terme de juin 2013, 4 cellules O.P.I. sont fonctionnelles à raison de 1 par C.E.M. soutenu par le projet AEP sur la grille d'évaluation des performances]

Au commencement du projet nous avons pris pour objectif de clarifier, harmoniser, uniformiser et valider l'organisation (organigramme) des centres (CEM, CFP) et les différents profils de fonction qui y sont présents.

La priorité a donc été donnée à la détermination de l'organigramme type des centres et aux profils de fonction détaillant les tâches et les compétences pour chacune de ces fonctions. Ce document a été reconnu et validé par le Ministère en 2010, qui en a fait un modèle type pour tous les CEM du Burundi. C'est à partir de là que la modélisation pour la création des cellules d'insertion a commencé. L'équipe du projet s'est rendu compte que l'accompagnateur sociale à l'insertion était négligé dans l'organisation des écoles. Le temps d'affecter les personnels dédiés aux Cellules d'insertion nous a pris jusqu'à mars 2011. C'est seulement à partir de là qu'à pu commencer l'accompagnement et la formation des membres de cellule d'insertion.

Au 30 novembre 2013 on constate que les 4 cellules OPI sont opérationnelles, elles disposent d'un budget de fonctionnement fourni par le projet.

Toutes les données des lauréats sont insérées dans un logiciel (Bur@cell) qui permet un suivi régulier des nombres des inscrits, des nombres de lauréats, des nombres des stages envers les lauréats, des nombres/informations des entreprises dans l'environnement du CEM. Il est à noter qu'à partir de 2012, le projet a décidé d'élargir le nombre des cellules d'insertion à appuyer. Dans une décision prise dans la SMCL du 10 novembre 2011 le projet appuie actuellement l'opérationnalisation de 10 cellules d'insertion.

Cependant dans l'évaluation de la performance (grille d'évaluation) nous constatons un % moyenne de 17,37.

Au terme de juin 2013, 1 fond de garantie est mis en place auprès d'une IMF afin de faciliter l'accès aux prêts des lauréats

Il est important de noter que la réflexion pour la mise en place du Fond de Garantie a pris beaucoup du temps. L'identification des IMF a commencé en 2010 et la stratégie à mettre en œuvre a été soumise à la SMCL en avril 2011. Depuis là deux Assistants Juniors ont travaillé sur un modèle de convention type et sur la définition d'un organe de Gestion du Fond. Une première convention a été signée en septembre 2012 (CECM sur Bujumbura) et à partir de là le processus d'accompagnement aux crédits a été mise en place. Au 30 novembre 2013 on constate 7 AGR financées par l'IMF et 35 dossiers de crédits en train d'être approuvés par le Comité de Gestion. Une deuxième convention pour l'intérieur du pays va bientôt être signée avec FENACOBUR. Cependant pour les AGR de l'intérieur du pays, des mécanismes alternatifs au financement sont en train

d'être testés (c'est notamment le leasing pour les équipements et les premières consommables) et ensuite diffusés par le projet AFPT.

R2 L'offre de formation modulaire des CEM est adaptée continuellement au contexte socioéconomique local et facilite l'insertion.

Au terme de l'année 2013, 100% des filières ouvertes dans les CEM soutenus utilisent les modules de formation adaptés.

Comme pour le R1, au commencement du projet la priorité a été donnée à la détermination de l'organigramme-type des centres et des profils de fonction détaillant les tâches et les compétences pour chacune de ces fonctions. Ce document a été reconnu et validé par le Ministère en 2010 qui en a fait un modèle type pour tous les CEM du Burundi.

L'étape suivante, en janvier 2011, a été la validation des filières qui ont été dispensées dans les 4 centres. De ce choix à découlé un organigramme détaillé (et différent) pour chacun des 4 centres ainsi que toutes les fonctions nécessaires. De ce fait il a été possible de voir où sont les besoins en ressources humaines et il a été demandé au Ministère de combler les manques. Le processus d'affectation de ces personnes n'a pris fin qu'en septembre 2011. Les personnes nommées ont pu intégrer les formations à destination du personnel des centres et accompagnées dans leurs fonctions.

Au terme de l'année 2013, 4 centres d'enseignement des métiers (CEM) réhabilités et équipés existent, sont fonctionnels et entretenus.

Les construction/équipements ont représenté en termes d'engagement/exécution plus que la moitié du budget total du projet. Le processus d'engagements pour la réalisation de construction/réhabilitation a commencé en octobre 2009 (AMI pour le recrutement du Maître d'Œuvre). L'Avant-projet détaillé pour la réalisation des travaux a été approuvé par la SMCL le 20/05/2011. Les travaux de réhabilitation ont commencé en novembre 2011 avec une période d'exécution de 8 mois. Les travaux ont été réceptionnés (provisoire) entre janvier et mai 2013.

Au 30 novembre 2013, on constate que les réhabilitations/constructions dans les 4 CEM sont terminées. Cependant, une partie des réhabilitations au sein de la DG est encore en cours (suite à la non disponibilité des bâtiments). Un système de maintenance dans les CEM a été instauré et un budget de fonctionnement a été alloué par le projet.

Au niveau des équipements, une première série de marchés ont été lancés en 2010 /2011 : DAO 342 et 396. Le processus d'engagements pour les gros équipements (13 LOTS) a commencé en mai 2012 : DAO 525 (premier lancement infructueux). La deuxième relance en novembre 2012 : DAO 525-relance a permis l'attribution de 7 LOTS (mécanique auto, menuiserie, coupe-couture, photovoltaïque, hôtellerie, mobilier et maroquinerie) parmi les 13 lots (les équipements sont en train d'être livrés, période contractuelle va jusqu'à la fin 2013). Les lots restant (infructueux 5 lots + 1 nouveau) ont fait objet d'une troisième relance : DAO 612 qui a permis l'attribution de 5 LOTS (plomberie, agroalimentaire, maçonnerie, soudure, électricité). La totalité des équipements sera sur place dans le premier semestre 2014.

Concernant la définition des modules produits (offre de formation), la conception a commencé à partir de janvier 2011 (suite au travail de réorganisation RH entamé dans les CEM et la définition de filières). Le projet a contribué à la réalisation de l'offre de formation complet CEM et CFP (tenant compte des passerelles entre le CEM, CFP et ET) qui a été validé en juillet 2013 (ensemble avec les manuels de procédures de l'organisation de la formation modulaire au Burundi).

IOV R2.4 Au terme de juin 2013, 30 guides et manuels de modules "produits ou services" sont développés sur base des programmes des différentes filières ouvertes ans les 4CEM

Une année complète de CEM 1 a été conçue et mise en application sur l'année scolaire 2012/2013 pour les filières identifiées dans les 4 CEM (voir tableau de résultats récapitulatif dans les annexes). Le projet a développé 48 modules de contenu technique, 13 modules de contenu transversal et 6 modules d'entrepreneuriat pour l'insertion (voir annexe au rapport). Tous ces modules sont appliqués d'abord par renforcement des capacités des formateurs et gestionnaires et ensuite appliqués dans les centres suivant l'offre de formation.

Au 30 novembre 2013 on constate que l'année scolaire 2012/2013 a commencé en appliquant le nouveau calendrier proposé par le projet AEP (4 modules pour 4 trimestres avec les congés à la fin de chaque module) et l'ensemble des modules de formation produits sont en train d'être progressivement appliqués pour l'enseignement aussi aux autres écoles.

R3 Les compétences des formateurs et gestionnaires des CEM sont renforcées et continuellement adaptées aux exigences professionnelles.

Au terme de l'année 2011, 1 groupe noyau de personnes de différents horizons (cadres, fonctionnaires, entrepreneurs, directeurs, formateurs, ...) est créé au sein du MEMFPA et bénéficie de formations spécifiques afin d'améliorer leur niveau de compétences.

Dans la SMCL du 15/03/2010, avait été présentée la définition du groupe noyau telle que reprise dans le DTF, et notamment les principes régissant les modifications au Résultat 3, à savoir :

- (1) **Efficacité** : travailler avec l'ensemble des intervenants de l'enseignement des métiers (les formateurs et les gestionnaires des centres et certains fonctionnaires de départements de la Direction Générale). Renforcement des capacités à tous les niveaux de l'enseignement des métiers.
- (2) **Stabilité** : apporter le moins de modifications aux RH déjà en place et demander à la Direction Générale de compléter en fonction des besoins et postes vacants.
- (3) **Équité** : le noyau de 15 à 25 personnes sera constitué en fin de cycle de formations intensives afin de donner les mêmes chances à chacun.
- (4) **Efficienc**e : améliorer les compétences d'un maximum de personnes (les formateurs, les gestionnaires et les fonctionnaires des départements) par des

formations et stages pour un impact budgétaire limité.

(5) **Unité** : créer des liens et synergies entre les formateurs, les gestionnaires et les fonctionnaires des départements afin d'améliorer la qualité des formations et la bonne gestion des centres.

(6) **Cohérence** : rester cohérent par rapports aux besoins du sous-secteur de l'enseignement des métiers (par rapport à la politique nationale et aux besoins du CDCP)

(7) **Non-substitution** : le projet AEP ne peut se substituer à la DG (entre-autre pour la politique, le CDCP et les RH)

Il a été convenu que la finalité du groupe noyau était inconnue avant que le Ministère ne définisse la politique nationale, les missions et vision du CDCP. La décision a été que « Tous les intervenants dans l'enseignement des métiers (formateurs et gestionnaires des 4 CEM et certains fonctionnaires de la DG) bénéficieront de formations. C'est seulement après celle-ci et la définition des besoins par le Ministère (Politique Nationale et CDCP) qu'un groupe noyau (15 à 25 personnes) sera sélectionné.

Au 30 novembre 2013, il est constaté que le groupe noyau, même s'il est nommé (lettre du Ministre du juin 2013), n'est pas totalement opérationnel (pour le moment seulement la partie conception des modules est prise en compte dans leurs attributions). Ce groupe noyau bénéficiera encore de nouvelles formations plus spécifiques dans le cadre du projet AFPT au moment que le texte de réglementation sera édité.

Au terme de l'année 2013, l'augmentation du niveau des compétences des fonctionnaires des 4 centres soutenus est constatée, grâce aux formations reçues et au suivi sur le terrain.

Nous avons pris pour option de clarifier, harmoniser, uniformiser et valider l'organisation (organigramme) des centres (CEM, CFP) et les différents profils de fonction qui y sont présents.

Au 30 novembre 2013, on constate que les niveaux des compétences acquis pour les formateurs a augmenté. La moyenne de réussite au test de sortie (toute confondue) par filière est passé **de 45 % en 2011 à 74% en 2013**. Au cours de l'année 2012, un changement substantiel a été intégré dans le volet des renforcements de capacités. En effet, toutes les formations de l'année ont été exclusivement pratiques (avec des formateurs praticiens).

R4 Les gestionnaires des CEM sont en mesure de gérer les centres d'une manière autonome, le personnel du CDCP produira des programmes et modules de qualité et les personnels de la DGEP géreront le sous-secteur de l'enseignement professionnel dans une vue d'ensemble du grand cadre sectoriel éducation-formation-emploi.

IOV R4.1 Au terme de décembre 2012, 1 document de la politique nationale du sous-secteur est élaboré et diffusé avec l'appui du projet AEP

Le projet a contribué à la révision du draft du projet de politique en finançant un groupe de travail. Le projet de la dite politique a été présenté au conseil des Ministres et adopté en date du 03/02/2010.

Un atelier National pour la présentation de la Politique Nationale d'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle a été organisé (juin 2010 regroupant 65 participants dont 21 femmes). Le projet a contribué à la publication de cette politique.

Un atelier régional (Bujumbura Rural, Cibitoke, Bubanza, Muramvya) regroupant 73 participants dont 22 femmes a été organisé pour sensibiliser les différents intervenants (décembre 2010) au document de Politique Nationale.

IOV R4.2 Au terme de juin 2013, 1 CDCP est mis en place avec l'appui du projet AEP

Au 30 novembre 2013, on constate que la réflexion sur la création du CDCP (CDCTP) a abouti à l'inscription du CDCTP dans la loi sur l'éducation validée au mois de septembre 2013. Cependant, les textes de réglementation pour l'opérationnalisation du CDCTP sont encore en cours de validation.

OIV R4.3 Au terme de l'année 2013, 1 outil de gestion des centres fonctionnel et transparent dans les centres soutenus par le projet AEP est mis en place.

IOV R4.4 Au terme de juin 2013, 4 CEM ont atteint un bon niveau de gestion et sont en voie d'autonomisation

Après avoir clarifié et validé l'organisation (organigramme) des centres (CEM, CFP) et les différents profils de fonction qui y étaient présents, nous avons décidé de développer 6 manuels des procédures en vue de l'amélioration de la gestion et l'autonomisation des écoles. Au 1er trim. 2012, 3/6 Manuels des Procédures (Administratif, Logistique, Financière) ont été implémentés dans les 4 CEM. En mai 2012, un 4^{ème} Manuel de Procédures (Insertion) a été implémenté. En juin 2013, un 5^{ème} Manuel de Procédures (organisation de la formation Modulaire au Burundi) a été implémenté. Il est à noter qu'à la fin du projet AEP, tous les Manuels de Procédures sont repris par le Ministère et diffusés dans tous les CEM CFP du pays. Le dernier manuel de Procédures relatif à la gestion des UAP n'est encore finalisé (5 manuels sur 6 correspondant à 0,86).

Une grille d'évaluation pour tester l'utilisation des Manuels (mesurer l'amélioration de la gestion de l'école) a été mise en place à partir de 2011. Au 30 novembre 2013, on constate une évolution positive du degré d'organisation et de gestion des CEM appuyés. On est passée du score de :

- 23,92% à 85,20% au CEM KIRUNDO
- de de 21,25% à 91,75% au CFP MUYINGA
- de 20,65% à 90,45% au CFP KARURAMA
- de 20,06% à 79,99% au CEM MUGERAMA

En janvier 2013, il a été conclu avec les 4 CEM un accord d'exécution pour pouvoir tester l'appropriation des nouvelles normes de gestion. L'expérience vécue avec les « Accords d'Exécution » nous a montré une nouvelle manière de concevoir l'organisation (RH, pédagogique) et la gestion (administratif, financière) d'un CEM.

4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en oeuvre de la prestation.

Il s'avère que le système de suivi évaluation du projet AEP a été mise en place à travers des activités participatives ensemble avec les responsables du Ministère en 2010. A partir de janvier 2013, les IOV du projet AEP ont fait l'objet d'une fusion avec ceux du nouveau cadre logique du projet AFPT (démarré en novembre 2011).

La MTR du projet AEP avait donné des recommandations à la SMCL de prendre en compte notamment *a)* la mise en place d'un tableau de bord synthétique *b)* suivi rapproché et implication active de la DG pour une meilleure appréciation de l'état d'avancement du projet *c)* réponse rapide du Partenaire pour éviter les blocages *d)* proposition de management par objectif.

Par ailleurs, comme suite à une décision de SMCL, l'évaluation finale du projet AEP a été reportée en 2014, et sera réalisée en concomitance avec la MTR du projet AFPT, ce qui permettra de réaliser une évaluation ex post intéressante à plus d'un titre dans le cadre d'une approche programme pour le sous secteur.

Le système de suivi-évaluation a donc été amélioré au fur et à mesure (en intégrant aussi les recommandations de la MTR), puisqu'à partir de l'année 2011, le tableau de suivi des indicateurs présenté dans le rapport annuel intègre une matrice d'évolution pour les années achevées, à venir et au terme du projet.

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

La modalité de création d'un Fond de Garantie aux prêts des IMF

Normalement les Fonds de Garantie sont placés directement sur le compte des IMF avec comme conséquence la disparition du Fond (les bénéficiaires au moment qu'ils viennent à prendre connaissance du Fond, ils arrêtent les remboursements). En plus les modalités d'octroi des crédits ont des conditions impraticables pour les cibles (garantie hypothécaire, intérêt, nantissement, frais administratifs).

Le projet a appuyé la création d'un Fond de Garantie logé à la BRB et ayant comme propriétaire le Ministère de l'éducation (stratégie inscrit dans la politique nationale). En outre, le projet a négocié les meilleures conditions sur le marché (pour le moment CECM) et a mis en place un Comité de Gestion (afin d'assurer la durabilité). L'ensemble de la démarche a demandé beaucoup de temps (la création d'un compte dédié à la BRB a été faite en décembre 2013).

Au terme de la vie du projet AEP, seul un accord avait enfin pu être signé avec une IMF, et un deuxième accord en cours de signature dans le cadre du projet AFPT.

L'appropriation des procédures et le changement effectif dans la manière de gérer les établissements et d'enseigner (instauration du nouvel organigramme et méthode d'enseignement).

La difficulté à identifier le rôle et les tâches pour la création et la mise en place des procédures claires à suivre (application de procédures et de l'approche pédagogique). La résistance au changement sur base des habitudes obsolètes et inefficaces entraîne un rythme de changement beaucoup trop long (changement de la manière de travailler). L'application des 6 manuels de procédures (au niveau opérationnel) demande une implication des responsables des CEM en continue sur lequel le projet ne peut pas s'engager au-delà de sa durée de mise en œuvre (risque de substitution).

Le changement important en termes de personnel dans les CEM (mutations) ou l'affectation de personnel dont le profil ne convient pas a parfois pesé sur l'efficacité des activités engagées.

Le projet n'a eu aucune emprise sur la nomination du personnel dans les centres. L'organigramme validé a subi des changements dans le temps suite à des nominations faites directement par les DPE.

Le niveau de prise de décisions

Nous avons constaté que pour certaines activités le niveau de décision du projet est limité, et dépend dès lors d'un niveau institutionnel supérieur ce qui pose souvent des problèmes dans la mise en œuvre de ces activités. Le cadre de partenariat devrait prévoir des dérogations sur certaines décisions à prendre dans les activités, voir donner plus de pouvoir décisionnel à la direction du projet

2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Concernant le Résultat 1 :

Le processus de mise en place et d'opérationnalisation des cellules d'insertion a été long du fait que c'est une fonction nouvelle dans les centres et que le personnel y affecté n'a pas d'expérience ni de compétences relatives au travail qui lui est confié. Avant de les rendre opérationnel il a fallu organiser plusieurs séances de formation en matière de d'accompagnement à la création et à la gestion des micro-entreprises.

Etant donné que la création des micro-entreprises est le résultat d'un accompagnement des lauréats par les cellules d'insertion mises en place dans les centres, le retard mis dans l'opérationnalisation de ces dernières a eu des répercussions négatives sur le nombre d'AGR fonctionnels créés.

Concernant le Résultat 2 :

Les seuls écarts observés dans ce résultat concernent la fourniture des équipements. En effet, la plupart des équipements ne sont pas encore livrés dans les centres à cause des difficultés rencontrées lors des procédures des marchés publics, plus spécifiquement la rareté des soumissionnaires répondant aux exigences de qualité recherchées.

Le planning originaire du DTF prévoyait la fin des travaux avant la fin de l'année deux du projet. La formulation n'avait pas tenu compte des contraintes liées au processus d'engagements de fonds en cogestion (entre la formulation et la mise en œuvre du projet il y a eu la divulgation de la loi Marché Public 2009).

Concernant le Résultat 3 :

L'équipe de gestion du projet a accompagné toujours les services du Ministère dans la réflexion sur l'organisation et le fonctionnement du CDCP mais n'a aucune **emprise quant à la décision de sa création**.

Le projet n'a pas de pouvoir de décision sur la composition de l'équipe des conseillers du Ministère qui fait partie intégrante du groupe noyau. Les membres de ce groupe viennent d'être nommés en juillet 2013. Celle-ci sera complétée en fonction des besoins de compétences techniques nécessaires à l'élaboration des guides et manuels de formateurs.

Par conséquent, la formation et l'accompagnement de ce groupe noyau n'a pas pu être initié aussi tôt que ne le prévoyait le DTF.

Concernant le Résultat 4 :

Les concertations entre les différents intervenants publics et privés devant participer à la plate-forme pour le développement de l'EFTP demandent beaucoup de temps avant d'aboutir à un consensus sur le contenu de l'accord de partenariat devant régir les obligations mutuelles.

Concernant la création du CDCTP le projet a accompagné le dialogue technique qui a pu permettre d'inscrire dans la Loi de l'Education la structure (la loi n'a été signée qu'en septembre 2013).

Concernant la mise en place des outils de gestion dans les centres, les écarts peuvent d'observer au niveau de l'exploitation des dits outils. Ces écarts sont dus au fait que les gestionnaires des centres ont eu préalablement besoins d'une formation sur l'utilisation de l'ensemble des manuels de procédures mis à leur disposition ainsi que les autres techniques d'élaboration des plans d'action et des budgets de fonctionnement et d'investissement.

3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

L'évaluation finale du projet AEP sera faite en mai 2014, cependant l'analyse de l'expérience a permis de dégager les constats suivants en termes de durabilité et de potentiel d'impact :

Forces

- Le projet soutient actuellement le processus d'élaboration de la nouvelle politique sectorielle TVET en collaboration avec les autres PTF.
- Le projet collabore à l'harmonisation de ses interventions avec les autres partenaires dont l'APEFE, la BAD, le FCE et les autres acteurs non étatiques
- Un travail d'uniformisation (harmonisation) de l'offre de formation (différentes productions des différents intervenants et bailleurs) est proposé et l'organisation de la formation modulaire est un point qui retient toute notre attention.
- Le projet a mis en place une série d'outils qui permettront aux différents intervenants (partenaires, bailleurs, ...) de venir apporter leur appui aux activités du CDCTP.
- Le Ministère a décidé d'appliquer les manuels des procédures développés dans le cadre des activités du projet AEP et faisant suite à l'organigramme type et les profils à toutes les écoles techniques et professionnelles du Burundi.

Faiblesses

- Instabilité institutionnelle
- Sous financement du budget de l'Etat
- Manque d'une politique RH pour le sous-secteur
- Faible implication des acteurs locaux dans le développement du sous-secteur

4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

Il s'avère que le projet AEP/AFPT est particulièrement bien intégré dans la Direction Générale de l'Administration l'Enseignement Technique, de l'Enseignement de Métier et de la formation Professionnelle.

Ainsi les objectifs spécifiques des deux projets s'inscrivent pleinement dans la dynamique nationale proposée à ce stade (PSDEF).

Au niveau des bénéficiaires finaux des interventions, une appréciation positive est observée ; ceci se remarque par l'engouement des jeunes à se faire inscrire dans les différentes filières ouvertes dans les centres appuyés.

La même appréciation s'observe au niveau des gestionnaires des centres et des autorités administratives locales ; ceci est dû au fait que ces derniers se voient octroyés des moyens supplémentaires nécessaires à la formation des jeunes sous leur responsabilité.

5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

Le projet AEP a fait l'objet d'un rapport d'évaluation à mi-parcours en janvier 2012.

Les recommandations dressées par la MTR ont fait l'objet d'une validation dans la SMCL du 16 novembre 2012. La MTR a fait les recommandations :

Pour SMCL:

- Mise en place d'un tableau de bord synthétique (voir nouveau système MORE) ;
- Suivi rapproché et implication active de la DG pour une meilleure appréciation de l'état d'avancement du projet (réunion hebdomadaire);
- Réponse rapide du Partenaire pour éviter les blocages

Pour le projet:

- Insertion Socio-Professionnelle (ISP) à intégrer dans l'approche résultat
- Management scolaire à promouvoir
- Intégration d'AEP dans AFPT en gardant la cohérence des actions
- Proposition de management par objectif à l'équipe de direction
- Expertise internationale ponctuelle pour rédiger des supports de modules

Toutes les recommandations ont été intégrées dans la mise en oeuvre des activités. Cependant, une certaine difficulté dans la compréhension des terminologies techniques a été rapproché par la SMCL (impact, autocom, output, ect).

Concernant les audits et les contrôles, le projet AEP a fait l'objet de plusieurs audits :

En novembre 2010, on a eu un audit financier du projet par Deloitte (avec un constat de tenue administrative du projet positive)

En novembre 2012, on a eu un audit financier du projet par la Cours des Comptes (avec un constat de tenue administrative du projet positive)

En novembre 2013, on a eu un audit financier global du projet par Stephens/Moore (audit du 1^o janvier 2011 au 31 août 2013) dont le rapport n'est pas encore remis.

6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

L'après-projet AEP se présente sous la forme de la poursuite et du développement de notre action en soutien au secteur de l'EFPT à travers le projet AFPT, qui a démarré en 2011 pour une période de 5 ans.

La plupart de recommandations sont d'ordre opérationnel:

- Organiser les services du Ministère en appui au projet en créant des pools de conseillers à déployer sur les activités opérationnelles du projet AFPT et notamment un pool pilotage (pour le domaine de la planification et du suivi évaluation), pool pédagogie (pour le domaine de l'écriture des manuels, de la formation des formateurs et de l'inspection pédagogique), pool insertion (pour le domaine du suivi des lauréats, partenariat public-privé, création des AGR, emploi salarié), pool infrastructures (pour le domaine des infrastructures, maintenance et équipements) ;
- Continuer dans la démarche participative de planification conjointe entre le Ministère et les autres acteurs belges et non Belges (objectif de l'année N+1 à planifier en phase avec l'exercice d'arbitrage du budget de l'Etat, de séances de révision chaque trimestre) ;
- Appliquer/diffuser les manuels des procédures développés dans le cadre des activités du projet AEP et faisant suite à l'organigramme-type et les profils à toutes les écoles techniques et professionnelles du Burundi, et veiller à leur actualisation régulière.
- Continuer et développer l'expérience des accords d'exécution avec les écoles pour améliorer l'offre et la qualité de la formation dans les centres. Prendre en compte dans l'expérience la nécessité d'une suivi rapproché dans le contrôle interne de la gestion des fonds ;
- Harmoniser la méthodologie d'élaboration des référentiels, des guides pédagogiques et des manuels techniques à destination du futur CDCP (avec l'arrivée des conseillers qui travailleront avec l'appui de la cellule pédagogique du projet AEP) avec les autres acteurs encrés au niveau du CDC(T)P, et veiller à ce qu'une collaboration effective avec l' APEFE puisse rapidement aboutir à la rédaction et la diffusion de tous les supports pour toutes les filières .
- Analyser le cout lié à la réforme entamée (formation modulaire) et organiser un plaidoyer pour un budget de l'Etat conséquent ;
- S'assurer que le concept d'employabilité puisse être prise en compte dans le domaine de l'insertion (être sûr que l'adéquation formation-emploi puisse être reprise dans une manière transversale dans la continuité de la réforme) ;
- Expérimenter et diffuser des mécanismes de financement alternatif aux associations des lauréats (leasing et première consommables). S'assurer que les engagements réciproques reprises dans la convention avec les IMF puissent être respectés ;
- Aboutir à la ratification d'une convention entre les secteurs privé/public ;
- Développer des normes en matière de construction de CEM et CFP, y compris les dimensions, l'implantation et la technologie de construction en briques en terres stabilisées autobloquantes.

7. Conclusions

La mise en œuvre du projet AEP a permis de redynamiser un sous-secteur sous financé. A la fin du projet on peut constater que :

- La pression politique envers le secteur EFTP, du bas et du haut, nécessite de plus en plus des réponses concrètes traduites en efficience et efficacité dans la gestion et le pilotage du sous-secteur (meilleure performance).

- La gestion paritaire de l'EFPT commence à prendre pied entre les différents intervenants. Le projet de convention entre secteur public et privé représente le premier pas dans l'autonomisation de l'EFPT au Burundi (gestion autonome paritaire) en vue de franchir les étapes du développement économique.
- L'apport qualitatif impulsé dans les activités des projets (via l'opérationnalisation CDCP et du groupe noyau) doit nécessairement, dans le moyen terme, amener à des changements dans la manière d'enseigner des formateurs des CEM grâce aux compétences acquises (application de l'APC produit/service).
- L'opérationnalisation des cellules d'insertion dans les différentes écoles devient capitale en vue d'implémenter la stratégie nationale d'insertion (collaboration avec les IMF).
- L'accès reste une priorité nationale (évolution des indicateurs STATEDUC). L'amélioration de l'accès passe aussi par une mise en valeur des infrastructures existantes (plan de maintenance à budgétiser).

Le projet AFPT qui suit pourra contribuer pleinement à l'évolution de la réforme.

4. ANNEXES

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous-traitances
Annexe 6 Equipements
Annexe 7 Formations
Annexe 8 Bailleurs de fonds

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Indicateurs		Commentaires
<p>Dans les années qui suivent la fin du projet AEP, le nombre de lauréats (des 4 C.E.M. soutenus) qui trouvent un emploi ou qui s'auto-emploient (seul ou en Assoc.) endéans l'année qui suit leur sortie, augmente</p>	<p>Les compétences des communautés de base sont mises en valeur par une meilleure adaptation de la formation professionnelle et contribuent au développement économique.</p>	<p><u>PAS AU NIVEAU DU PROJET AEP</u></p> <p>[des données peuvent déjà être collectées lors de la dernière année du projet dans les O.P.I. mais ça se fera surtout au niveau du projet AFPT.]</p>

Objectif spécifique: L'employabilité des jeunes issus de l'éducation non formelle est améliorée par une formation professionnelle modulaire adaptée au contexte local						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Valeur fin 2011	Valeur fin 2012	Valeur actuelle	Valeur fin 2013	Commentaires
<p>IOS Au terme de l'année 2013, l'augmentation du taux d'accès à un premier emploi (trouvé ou auto-créé) des lauréats, dans l'année qui suit l'obtention d'une attestation, certificat ou diplôme des 4 CEM soutenus, est constatée.</p>	0	0	50%	75%	100 %	<p>[critères de qualité : comptabiliser les lauréats avec un dossier dans l'O.P.I. afin de bénéficier de formations, de trouver un emploi, de créer une A.G.R. (seule ou en assoc.) avec ou sans prêt]</p>
<p>IOV OS2 Au terme de décembre 2013, 4 CEM présentent un taux d'occupation en apprenants (par rapport à la capacité d'accueil et à l'offre de formation) de 2/3 dans le 1^{er} niveau de formation (sur 2 niveaux)</p>	<p style="text-align: center;">16,25 %</p> <p>VALEURS : 6 muyinga 8,6% 16 cibitoke 20,0% 8 nyanza 8,9% 11 kirundo 27,5%</p>	<p style="text-align: center;">29,9 %</p> <p>VALEURS : 18 muyinga 25,7% 5 cibitoke 6,25% 6 nyanza 6,7% 15 kirundo 37,5%</p>	<p style="text-align: center;">58,3 %</p> <p>VALEURS : 78 Muyinga 58,8% 174 cibitoke 56,6% 113 nyanza 47,9% 75 kirundo 70%</p>	<p style="text-align: center;">83,33 %</p> <p>VALEURS : 142 muyinga 78,8% 174 cibitoke 96,6% 113 nyanza 57,9% 75 kirundo 100%</p>	<p style="text-align: center;">IOV atteint si 100% de l'objectif dans chaque école</p>	<p>[critères de qualité : l'offre de formation et définir la capacité d'accueil prévue fin 2013 : * MUYINGA 5 filières à 2 niveaux et 2 à 1 niveau → capacité accueil niveau1 = 105 et niv1et2 = 180 → objectif de 70 (2/3 du niveau 1); * CIBITOKE 4 filières à 2 niveaux et 4 à 1 niveau → capacité accueil niveau1 = 120 et niv1et2 = 180 → objectif de 80 ; * NYANZA 4 filières à 2 niveaux et 5 à 1 niveau → capacité accueil niveau1 = 135 et niv1et2 = 195 → objectif de 90 ; * KIRUNDO 1 filières à 2 niveaux et 3 à 1 niveau → capacité accueil niveau1 = 60 et niv1et2 = 75 → objectif de 40]</p> <p>[!autres données mesurables avec les mêmes données : le ratio nombre d'apprenants/nombre de formateurs!]</p>

Résultat 1: Des dispositifs d'orientation et d'accompagnement des apprenants vers l'emploi, l'auto emploi et une activité génératrice de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque centre (4 CEM)						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Valeur fin 2011	Valeur fin 2012	Valeur actuelle	Valeur fin 2013	Commentaires
IOV R1.1 Au terme de juin 2013, 4 cellules O.P.I. sont fonctionnelles à raison de 1 par C.E.M. soutenu par le projet AEP sur la grille d'évaluation des performances]	0	4	4 + 10,6% performance selon grille : muyinga 8,0% cibitoke 20,4% nyanza 2,3% kirundo 11,7%	4 + 17,35% performance selon grille : muyinga 13,0% cibitoke 30,4% nyanza 4,3% kirundo 21,7%	4+ 50%	[critères de qualité : % age de fonctionnalité par rapport à la grille d'évaluation de la bonne gestion des centres (spécifiquement pour la cellule d'insertion - MP6); existence d'une plate-forme école-unité économique ; des lauréats sont envoyés en stage ; existence d'un suivi des lauréats ; fonctionnel si au moins à 50% de cotation sur base de la grille d'évaluation – volet insertion]
IOV R1.2 Au terme de juin 2013, 1 fond de garantie est mis en place auprès d'une IMF afin de faciliter l'accès aux prêts des lauréats	0	0	1	1	1+2eme proposition	[critères de qualité : si existence d'une convention et des modalités d'accès, alors on considère que le fond de garantie est mis en place]

Résultat 2: L'offre de formation modulaire des CEM et CFP est adaptée continuellement au contexte socio-économique local et facilite l'insertion						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Valeur fin 2011	Valeur fin 2012	Valeur actuelle	Valeur fin 2013	Commentaires
IOV R2.2 Au terme de juin 2013, 100% des filières ouvertes dans les 4 CEM ont leurs offres de formation modulaire	0%	0%	100% VALEUS : 11	100%	100%	[critères de qualité : contient l'offre de formation et les différents référentiels]
IOV R2.3 Au terme de décembre 2012, 4 CEM sont réhabilités et équipés pour organiser la formation modulaire pour les filières sélectionnées	0	0	0	4	4	[critères de qualité : les réhabilitations et équipements correspondent aux filières prévues en 2013 * MUYINGA 7 filières; * CIBITOKÉ 8 filières; * NYANZA 9 filières; * KIRUNDO 4 filières]
IOV R2.4 Au terme de juin 2013, 30 guides et manuels de modules "produits ou services" sont développés sur base des programmes des différentes filières ouvertes ans les 4CEM	0	15	38	48	30	[critères de qualité : existence du processus standardisé pour le CDCP, avec modèle harmonisé]

Résultat 3:**Les compétences des formateurs et gestionnaires des CEM et CFP seront renforcées et continuellement adaptées aux exigences professionnelles**

Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Valeur fin 2011	Valeur fin 2012	Valeur actuelle	Valeur fin 2013	Commentaires
IOV R3.1 Au terme de décembre 2012, 80% des conseillers du ministère (repris dans le groupe noyau) ont amélioré leur niveau de compétences dans la mise en œuvre de la formation modulaire et de la gestion des écoles au Burundi	0%	0%	60%	82% VALEURS : 12 conseillers + 5 praticiens 82,4%	80%	[critères de qualité : sur base des compétences identifiées nécessaires pour la formation modulaire et la gestion des écoles, on évalue à différents moments T0, T1 l'acquisition de ces compétences]
IOV R3.2 Au terme de décembre 2012, 80% des formateurs et gestionnaires des 4 CEM ont amélioré leur niveau de compétence pour atteindre le bon niveau d'exercice de leur métier	0%	45%	60%	74% VALEURS : 33 muyinga 74% 35 cibitoke 81% 30 nyanza 78% 12 kirundo 59%	80%	[critères de qualité : sur base des compétences identifiées nécessaires pour former les apprenants, on évalue à différents moments T0, T1 l'acquisition de ces compétences ; le nombre de base correspond au nombre de formateurs et gestionnaires nécessaires quand l'offre de formation sera complète, c'est-à-dire en juin 2013 selon l'organigramme et l'ouverture des filières : * MUYINGA → 27 personnes ; * CIBITOKÉ → 26 personnes ; * NYANZA → 27 personnes ; * KIRUNDO → 17 personnes TOTAL de 97 personnes Ils doivent être en amélioration de leurs compétences (augmenter entre T0 et T1) en atteignant au moins la note moyenne en T1]

Résultat 4:						
Les gestionnaires des CEM sont en mesure de gérer les centres d'une manière autonome, le personnel du CDCP produira des programmes et modules de qualité et les personnels de la DGEP géreront le sous-secteur de l'enseignement professionnel dans une vue d'ensemble du grand cadre sectoriel éducation-formation-emploi						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Valeur fin 2011	Valeur fin 2012	Valeur actuelle	Valeur fin 2013	Commentaires
IOV R4.1 Au terme de décembre 2012, 1 document de la politique nationale du sous-secteur est élaboré et diffusé avec l'appui du projet AEP	0	1	1 + 1draft	1 + 1draft	1	[critères de qualité : validation par le ministère]
IOV R4.2 Au terme de juin 2013, 1 CDCP est mis en place avec l'appui du projet AEP	0	0	VALEURS : physiquement présent et texte en cours	VALEURS : physiquement présent et texte en cours	1	[critères de qualité : le statut et les missions du CDCP sont clarifiés dans un document officiel, les bureaux du CDCP existent physiquement (et est prêt à accueillir du personnel)]
IOV R4.3 Au terme de décembre 2012, 1 modèle de gestion des écoles et ses outils (manuels de procédures) est élaboré	0	0	VALEUR : 0,66 4 manuels sur 6 finalisés et validés	VALEUR: 0,83 5 manuels sur 6 finalisés et validés	1	[critères de qualité : validation par le ministère de l'organisation des écoles et des différents manuels de procédures]
IOV R4.4 Au terme de juin 2013, 4 CEM ont atteint un bon niveau de gestion et sont en voie d'autonomisation	0	VALEUR: 21,47% Kirundo 23,92% Muyinga 21,25% Karurama 20,65% Mugerama 20,06%	VALEUR: 41,48 % muyinga 39,4% cibitoke 49,8% nyanza 35,2% kirundo 41,5%	VALEUR: 86,85 % 85,20% KIRUNDO 91,75% CFP MUYINGA 90,45% CFP KARURAMA 79,99% CEM MUGERAMA	70%	[critères de qualité : mise en place d'un système de suivi et d'évaluation de la bonne gestion des écoles, mise en place d'une grille d'évaluation sur base des documents produits par l'utilisation des manuels, définition d'un seuil minimal à atteindre pour la certifier de la bonne gestion (70% du score de la grille d'évaluation par exemple)]

ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES

Code Budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	COUT CONTRIBUTION BELGE	TOTAL DEPENSES CUMULEES
-------------	------------------------------------	------------	--------------	-------------------------	-------------------------

VOLET A : introduire le titre du volet A

Résultat 1 : introduire le titre du résultat 1 du volet A

A/R1/code NF/indice					
A/R1/code NF/indice					
A/R1/code NF/indice					
	Sous-total Résultat 1-Volet A				

Résultat 2 : introduire le titre du résultat 2 du volet A

A/R2/code NF/indice					
A/R2/code NF/indice					
A/R2/code NF/indice					
	Sous-total Résultat 2-Volet A				

Résultat 3 : introduire le titre du résultat 3 du volet A

A/R3/code NF/indice					
A/R3/code NF/indice					
A/R3/code NF/indice					
	Sous-total Résultat 1-Volet A				
	Sous-total Volet A				

VOLET B : introduire le titre du volet B

Résultat 1 : introduire le titre du résultat 1 du volet B

B/R1/code NF/indice					
B/R1/code NF/indice					
B/R1/code NF/indice					

Sous-total Résultat 1-Volet B					
Résultat 2 : introduire le titre du résultat 2 du volet B					
B/R2/code NF/indice					
B/R2/code NF/indice					
B/R2/code NF/indice					
Sous-total Résultat 2-Volet B					
Sous-total Volet B					
GRAND TOTAL					

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
<p>1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire</p> <p>-Directeur d'Intervention</p> <p>NAYUBURUNDI Protais</p> <p>Masculin</p>	<p>Nommé le 7/07/2009</p>	
<p>2. Personnel d'appui recruté localement</p> <p>- Financial Officer</p> <p>NTACOBIMAZE Edouard</p> <p>Masculin</p> <p>- Comptable</p> <p>GAKIMA Laurette</p> <p>Féminin</p> <p>- Secrétaire</p> <p>INAMUCO Parfaite</p> <p>Féminin</p> <p>- Secrétaire de Direction</p> <p>BARANSANANIYE Jacqueline</p> <p>Féminin</p> <p>- Chauffeur</p> <p>NCUTINAMAGARA Jos</p>	<p>Début contrat : 1/10/2009</p> <p>Fin contrat : 7/10/2013</p> <p>Début contrat : 3/5/2010</p> <p>Fin contrat : 17/12/2013</p> <p>Début contrat : 2/5/2012</p> <p>Fin contrat : 17/12/2013</p> <p>Début contrat : 1/10/2009</p> <p>Fin contrat : 17/01/2011</p> <p>Début contrat : 3/9/2009</p>	

<p>Brillant</p> <p>Masculin</p> <p>- Chauffeur</p> <p>NTAGANIRA Jean-Marie</p> <p>Masculin</p>	<p>Fin contrat : 17/12/2013</p> <p>Début contrat : 3/9/2009</p> <p>Fin contrat : 17/12/2013</p>	
<p>3. Personnel d'encadrement recruté localement</p> <p>- Expert National en Pédagogie</p> <p>MINANI Isaac</p> <p>Masculin</p> <p>- Expert National en Construction et équipement</p> <p>MUHORAKEYE Odette</p> <p>Féminin</p>	<p>Début contrat : 01/3/2010</p> <p>Fin contrat : 17/12/2013</p> <p>Début contrat : 20/9/2010</p> <p>Fin contrat : 31/12/2012</p>	
<p>4. Personnel International (hors CTB)</p>		
<p>5. Expert en Coopération Internationale (CTB)</p> <p>DELCO Lorenzo Giacomini</p> <p>Expert International Pédagogue</p> <p>Filippo FRATTARUOLO</p> <p>AJ Insertion Claire Reding</p> <p>AJ Insertion Stephanie Perreau</p>	<p>Début contrat : 01/07/2009</p> <p>Fin contrat : 31/12/2013</p> <p>Début contrat : 20/9/2010</p> <p>Fin contrat : 31/06/2012</p> <p>Arrivé le 17 janvier 2011</p> <p>Fin contrat : 31/07/2012</p> <p>arrivé le 09 juillet 2012</p> <p>Fin contrat : 31/10/2013</p>	

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

Annexe 5.1

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 17/11/2009

Date de début du contrat de sous-traitance : 26/4/2010

Nom du sous-contractant (ou firme) : NDABATINYE Pancrace

Objet du contrat : Formation des cadres du ministère sur le code des marchés publics

Coût du contrat : 5.292.000 BIF

Durée du contrat : 15 jours

Résultats produits : Des cadres du ministère ont été formés sur le code des marchés publics.

Commentaires : Le marché a été bien exécuté et il est clôturé.

Annexe 5.2

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 17/11/2009

Date de début du contrat de sous-traitance : 08/03/2010

Nom du sous-contractant (ou firme) : BAVUGIRUWUHOZE Anatole

Objet du contrat : Formation des cadres du ministère sur le Code des marchés publics

Coût du contrat : 4.725.000 BIF

Durée du contrat : 10 jours

Résultats produits : Des cadres du ministère ont été formés sur le code des marchés publics.

Commentaires : Le marché a été bien exécuté et il est clôturé.

Annexe 5.3

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 18/11/2009

Date de début du contrat de sous-traitance : 01/03/2010

Nom du sous-contractant (ou firme) : NZISABIRA Gaspard

Objet du contrat : Etude socio-économique pour le développement des filières rentables dans les Centres d'Enseignement des Métiers

Coût du contrat : 10.746.000 BIF

Durée du contrat : 2 mois

Résultats produits : L'étude a été faite et le consultant a produit un rapport.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé.

Annexe 5.4

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 30/10/2010

Date de début du contrat de sous-traitance : 25/01/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : NDIKUMANA Jean Berchmans

Objet du contrat : Etude juridico-économique des Institutions de microfinance au Burundi

Coût du contrat : 4.845.109 BIF

Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits : L'étude a été faite et un rapport a été produit.

Commentaires : Le marché a été bien exécuté et il est clôturé.

Annexe 5.5

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 25/11/2010

Date de début du contrat de sous-traitance : 02/05/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : NZAMBUWANKA Pascal

Objet du contrat : Formation des formateurs des Centres d'Enseignement des Métiers en menuiserie

Coût du contrat : 4.391.304 BIF

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 17 formateurs des CEM ont été formés en menuiserie.

Commentaires : Le contrat est exécuté partiellement et puis résilié suite à l'indisponibilité du consultant.

Annexe 5.6

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 26/11/2010

Date de début du contrat de sous-traitance : 02/05/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : NIKWIYATANGA Charles

Objet du contrat : Formation des formateurs des Centres
d'Enseignement
des Métiers en maçonnerie

Coût du contrat : 4.130.435 BIF

Durée du contrat : 12 mois.

Résultats produits : 25 formateurs des CEM ont été formés en maçonnerie.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé

Annexe 5.7

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 26/11/2010

Date de début du contrat de sous-traitance : 02/05/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : NIYONGABO Aloys

Objet du contrat : Formation des formateurs des Centres
d'Enseignement des Métiers en dessin
technique

Coût du contrat : 3.668.478 BIF

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 71 formateurs des CEM ont été formés en
dessin technique

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé

Annexe 5.8

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 26/11/2010

Date de début du contrat de sous-traitance : 02/05/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : NIYUNGEKO Paul

Objet du contrat : Formation des formateurs des CEM en entrepreneuriat

Coût du contrat : 7.608.696 BIF

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 99 formateurs des CEM sont formés en entrepreneuriat.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé.

Annexe 5.9

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 29/11/2010

Date de début du contrat de sous-traitance : 02/05/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : WAKANA Adolphe&MUYUKU Prosper

Objet du contrat : Formation des gestionnaires et des formateurs des Centres d'Enseignement des Métiers en sécurité et hygiène.

Coût du contrat : 2.641.304 BIF

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 22 gestionnaires et formateurs des CEM ont été formés en sécurité et hygiène.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé.

Annexe 5.10

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 29/11/2010

Date de début du contrat de sous-traitance : 02/05/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : NISUBIRE Stéphanie

Objet du contrat : Formation des formateurs des CEM en agri
élevage

Coût du contrat : 4.565.217 BIF

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : La formation n'a pas été dispensée.

Commentaires : Le contrat a été résilié.

Annexe 5.11

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 6/01/2011

Date de début du contrat de sous-traitance : 01/03/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : NZAMBIMANA Joseph

Objet du contrat : Elaboration d'une stratégie de financement
basé sur la performance

Coût du contrat : 5.900.000 BIF

Durée du contrat : 20 jours

Résultats produits :

Commentaires : Le marché est clôturé.

Annexe 5.12

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 13/07/2011

Date de début du contrat de sous-traitance: 10/10/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : FODEV

Objet du contrat : Formation en entrepreneuriat des lauréats et des membres des cellules d'orientation-insertion-partenariat des centres de formation collaborant avec le projet AEP

Coût du contrat : 34 000 000 Bif

Durée du contrat : 360 jours

Résultats produits :

Commentaires : Le marché est clôturé.

Annexe 5.13

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 25/05/2011

Date de début du contrat de sous-traitance : 06/07/11

Nom du sous-contractant (ou firme) : Pierre Claver NTIRABAMPA

Objet du contrat : Consultance d'une étude de définition de l'organisation et de la gestion administrative et pédagogique du sous-

secteur de l'Enseignement des métiers, de
l'enseignement technique et
de la formation professionnelle

Coût du contrat : 9 800 000 Bif

Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits :

Commentaires : Le marché est clôturé.

Annexe 5.14

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 22/11/2011

Date de début du contrat de sous-traitance : 24/01/12

Nom du sous-contractant (ou firme) : PRESSE LAVIGERIE

Objet du contrat : Impression, reliure et fourniture des
organigrammes et des Manuels

Coût du contrat : 16.225.000 Bif

Durée du contrat : 11 mois

Résultats produits :

Commentaires :

Annexe 5.15

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 16/01/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 22/02/12

Nom du sous-contractant (ou firme) : BUROFLASH

Objet du contrat : Fourniture de matériel informatique
Manuels

Coût du contrat : 33.583.508 Bif

Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits :

Commentaires :

Annexe 5.16

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 10/12/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 07/05/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) : REVRENNA Pierfranco

Objet du contrat : Formation et suivi des activités de
formation en transformation
agroalimentaire

Coût du contrat : 4 891 500 Bif

Durée du contrat : 20 mois

Résultats produits : 5 formateurs ont été formés en transformation
agroalimentaires

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé.

Annexe 5.17

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 10/12/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 07/05/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) : CISHAHAYO Philippe

Objet du contrat : Formation des formateurs et des gestionnaires des Centres d'Enseignement des Métiers en droit de la personne humaine

Coût du contrat : 2.934.900 Bif

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 87 formateurs et gestionnaires des CEM ont été formés en droit de la personne humaine.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé

Annexe 5.18

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres : 10/12/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 07/05/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) : NZAMBIMANA Joseph

Objet du contrat : Formation des gestionnaires des Centres d'Enseignement des Métiers en gestion logistique

Coût du contrat : 1.404.000 Bif

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 28 gestionnaires des CEM ont été formés en gestion logistique .

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé

Annexe 5.19

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres :10/12/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 07/05/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) : NZAMBIMANA Joseph

Objet du contrat : Formation des gestionnaires des Centres
d'Enseignement des Métiers en gestion
financière

Coût du contrat : 1.404.000 Bif

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 22 gestionnaires des CEM ont été formés en
gestion logistique

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé

Annexe 5.20

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres :10/12/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 07/05/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) : NZAMBIMANA Joseph

Objet du contrat : Formation des gestionnaires des Centres d'Enseignement des Métiers en gestion administrative

Coût du contrat : 1.404.000 Bif

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 22 gestionnaires des CEM ont été formés en gestion administrative.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé

Annexe 5.21

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres :10/12/2012

Date de début du contrat de sous-traitance: 07/05/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) :NZISABIRA Lambert

Objet du contrat : Formation des formateurs des Centres d'Enseignement des Métiers en mécanique automobile

Coût du contrat : 4.994.000 Bif

Durée du contrat : 20 mois

Résultats produits : 5 formateurs des CEM ont été formés en mécanique automobile

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé

Annexe 5.22

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres :10/12/2012

Date de début du contrat de sous-traitance: 07/05/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) : ZINGA Bernard

Objet du contrat : Formation des formateurs des Centres
d'Enseignement des Métiers en soudure

Coût du contrat : 3.331.655 Bif

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 8 formateurs des CEM ont été formés en soudure.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé

Annexe 5.23

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres :10/12/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 07/05/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) : REVRENNA Pierfranco

Objet du contrat : Formation des formateurs des Centres
d'Enseignement des Métiers en hôtellerie et
tourisme

Coût du contrat : 4.891.500 Bif

Durée du contrat : 20 mois

Résultats produits : 5 formateurs des CEM ont été formés en hôtellerie et tourisme.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et il est clôturé

Annexe 5.24

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres :10/12/2012

Date de début du contrat de sous-traitance: 18/05/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) : NDABEMEYE Sylvestre

Objet du contrat : Formation des formateurs des Centres
d'Enseignement des Métiers en plomberie

Coût du contrat : 1.341.358 Bif

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits : 5 formateurs des CEM ont été formés en plomberie

Commentaires : Le contrat est résilié suite à l'incapacité professionnelle du consultant.

Annexe 5.25

Mode de passation du marché : Demande de cotation

Date de l'appel d'offres :31/08/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 02/11/2012

Nom du sous-contractant (ou firme) : ETS NDIHOKUBWAYO Déo

Objet du contrat : Fourniture des consommables des Centres
d'Enseignement des Métiers

Coût du contrat : 27 474 489 Bif

Durée du contrat : 9 mois

Résultats produits : 4 CEM ont bénéficié :

- Des consommables pour la filière de soudure
- Des consommables pour la filière de menuiserie
- Des consommables pour la filière d'électricité
- Des consommables pour la filière de couture
- Des consommables pour la filière d'art culinaire

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et est clôturé

Annexe 5.26

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 18/03/2010

Date de début du contrat de sous-traitance: 08/08/2010

Nom du sous-contractant (ou firme) : ARCHITECTURE et CONSTRUCTION

Objet du contrat : Etude architecturale et contrôle des travaux de construction

Coût du contrat : 110 949 495 BIF

Durée du contrat :

Résultats produits :

Commentaires :

Annexe 5.27

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 01/06/2010

Date de début du contrat de sous-traitance: 21/01/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : VENEFIR

Objet du contrat : Fourniture des Equipements des Centres d'Enseignement des Métiers Lots 1, 2 ET 4 (BDI 342)

Coût du contrat : 68 973 €

Durée du contrat : 90 jours

Résultats produits : 4 CEM ont bénéficié :

- Des équipements pour la filière de maçonnerie
- Des équipements pour la filière de menuiserie
- Des équipements pour la filière d'agriculture

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et est clôturé.

Annexe 5.28

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 01/06/2010

Date de début du contrat de sous-traitance: 21/01/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : GTS

Objet du contrat : Fourniture des équipements aux CEM

Coût du contrat : 21 056 000

Durée du contrat : 90 jours

Résultats produits : Du mobilier est fourni à 4 CEM.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et est clôturé

Annexe 5.29

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 01/06/2010

Date de début du contrat de sous-traitance : 21/01/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : INFOS ELECTRONIC

Objet du contrat : Fourniture des équipements des Centres
d'Enseignement des Métiers

Coût du contrat : 55 110 000 Fbu

Durée du contrat : 90 jours

Résultats produits : 4 CEM disposent des équipements informatiques

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et est clôturé.

Annexe 5.30

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 06/10/2010

Date de début du contrat de sous-traitance: 21/01/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : BONAUTO

Objet du contrat : Fourniture d'un véhicule pour transporter les
consommables vers les Centres d'Enseignement des
Métiers

Coût du contrat : 22 000 €

Durée du contrat : 10 jours

Résultats produits : Le projet AEP dispose d'un véhicule de marque KIA servant à
transporter les équipements et les consommables vers les CEM.

Commentaires : Le marché a été bien exécuté et il est clôturé.

Annexe 5.31

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres :09/12/2010

Date de début du contrat de sous-traitance: 31/03/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : ETS Jeannette NSABIYUMVA

Objet du contrat : Fourniture de consommables de la formation en métiers au profit de 4 Centres d'Enseignement des Métiers

Coût du contrat : 26 965 880 Fbu

Durée du contrat : 60 jours

Résultats produits : 4 CEM ont bénéficié des consommables suivants pour leurs productions : le bois, les consommables pour la quincaillerie, les consommables pour la filière couture, les matériaux de construction

Commentaires : Le marché a été bien exécuté et est clôturé.

Annexe 5.32

Mode de passation du marché : Appel d'offre restreint

Date de l'appel d'offres :25/05/2011

Date de début du contrat de sous-traitance : 06/07/11

Nom du sous-contractant (ou firme) : Pierre Claver NTIRABAMPA

Objet du contrat : Consultance d'une étude de définition de l'organisation et de la gestion administrative et pédagogique du sous-secteur de l'Enseignement des métiers, de

l'enseignement technique et
de la formation professionnelle
Coût du contrat : 9 800 000 Bif

Durée du : 30 jours

Résultats produits :

Commentaires :

Annexe 5.33

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres :25/11/2009

Date de début du contrat de sous-traitance: 04/04/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : ETS JAENNETTE NSABIYUMVA

Objet du contrat : Fourniture d'équipements et matériel de
formation pour la filière couture au profit de
4 Centres d'Enseignement des Métiers

Coût du contrat : 99 000 000 Bif

Durée du contrat : 360 Jours

Résultats produits : 4 CEM ont bénéficié des équipements pour la filière de couture

Commentaires : Le marché a été bien exécuté et est clôturé

Annexe 5.34

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres :11/05/2011

Date de début du contrat de sous-traitance : 23/11/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : COBEREC

Objet du contrat : Extension et réhabilitation des CEM de Muyinga et Kirundo

Coût du contrat : 1 042 157 781 Bif

Durée du contrat : 240 Jours

Résultats produits : Les CEM de Muyinga et de Kirundo sont réhabilités.

Commentaires : Le marché a été bien exécuté et est clôturé.

Annexe 5.35

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 11/05/2011

Date de début du contrat de sous-traitance : 23/11/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : DAC-CARDO

Objet du contrat : Extension et réhabilitation des CEM de Cibitoke et la Direction Générale

Coût du contrat : 876 080 816 Bif

Durée du contrat : 240 Jours

Résultats produits : Le CEM de Cibitoke est réhabilité.

Commentaires : Une partie des bureaux de la direction générale est réhabilité, une autre partie est en cours de réhabilitation.

Annexe 5.36

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 11/05/2011

Date de début du contrat de sous-traitance: 23/11/2011

Nom du sous-contractant (ou firme) : ECORET

Objet du contrat : Extension et réhabilitation du CEM de Mugerama

Coût du contrat : 543 824 754 Bif

Durée du contrat : 240 Jours

Résultats produits : Le CEM de Mugerama est réhabilité.

Commentaires : Le contrat a été bien exécuté et est clôturé

Annexe 5.37

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 27/08/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 12/03/2013

Nom du sous-contractant (ou firme) : FODEV

Objet du contrat : Appui direct et renforcé à l'entrepreneuriat des lauréats
des CEM

Coût du contrat : 132 560 000 Bif

Durée du contrat : 300 jours

Résultats produits :

Commentaires :

Annexe 5.38

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 21/11/2012

Date de début du contrat de sous-traitance: 21/08/2013

Nom du sous-contractant (ou firme) : HORIZON EDUCATION

Objet du contrat : Fourniture des équipements et matériel de formation en métiers au profit des Centres d'Enseignement des Métiers

Coût du contrat : 332 177 €

Durée du contrat : 120 jours

Résultats produits : Le marché est en cours d'exécution

Commentaires : Le fournisseur n'a pas encore livré les équipements.

Annexe 5.39

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 21/11/2012

Date de début du contrat de sous-traitance : 21/08/2013

Nom du sous-contractant (ou firme) : GTS

Objet du contrat : Fourniture d'équipements et matériel des CEMS

Coût du contrat : 99 207 000 Fbu

Durée du contrat : 120 jours

Résultats produits : Le marché est en cours d'exécution

Commentaires : Le fournisseur n'a pas encore livré les équipements

Annexe 5.40

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres : 21/11/2012

Date de début du contrat de sous-traitance: 21/08/2013

Nom du sous-contractant (ou firme) :ETS BIGWABARI

Objet du contrat : Fourniture d'équipements et matériel des CEMS

Coût du contrat : 97 909 400 BIF

Durée du contrat : 120 jours

Résultats produits : Le marché est en cours d'exécution

Commentaires : Le fournisseur n'a pas encore livré les équipements

Annexe 5.41

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres :21/11/2012

Date de début du contrat de sous-traitance: 21/08/2013

Nom du sous-contractant (ou firme) :ACOMEBO

Objet du contrat : Fourniture d'équipements et matériel des CEMS

Coût du contrat : 53 008 000 BIF

Durée du contrat : 120 jours

Résultats produits : Le marché est en cours d'exécution

Commentaires : Le fournisseur n'a pas encore livré les équipements

Annexe 5.42

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres :21/11/2012

Date de début du contrat de sous-traitance: 21/08/2013

Nom du sous-contractant (ou firme) : AFRIPRO

Objet du contrat : Fourniture d'équipements et matériel des CEMS

Coût du contrat : 75 416 000 BIF

Durée du contrat : 120 jours

Résultats produits : Le marché est en cours d'exécution

Commentaires : Le fournisseur n'a pas encore livré les équipements

Annexe 5.43

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres :12/07/2013

Date de début du contrat de sous-traitance: 16/12/2013

Nom du sous-contractant (ou firme) :SOCIETE NGONI

Objet du contrat : Fourniture d'équipements et matériel des CEMS

Coût du contrat : 162.370.000 BIF

Durée du contrat : 120 jours

Résultats produits : Le marché est en cours d'exécution

Commentaires : Le fournisseur n'a pas encore livré les équipements

Annexe 5.44

Mode de passation du marché : Appel d'offre ouvert

Date de l'appel d'offres :12/07/2013

Date de début du contrat de sous-traitance: 16/12/2013

Nom du sous-contractant (ou firme) : GTS

Objet du contrat : Fourniture d'équipements et matériel des CEMS

Coût du contrat : 302.081 USD

Durée du contrat : 120 jours

Résultats produits : Le marché est en cours d'exécution

Commentaires : Le fournisseur n'a pas encore livré les équipements

ANNEXE 6

: Liste des Equipements acquis par la prestation

APPUI A
L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

Project Inventory of Fixed Assets



Project id. + Mode		BDI0704211			Regie CTB			Document prepared by :		Controlled & approved by :		
Project title		APPUI A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL						Bibiane NGENZEBUHORO		DELCO ET DI		
Reporting period		from (DD/Mmm/YYYY) : 1/juil/2009			to (DD/Mmm/YYYY) : 30/nov/2013					0		
Category of Goods		OTHER EQUIPMENT (GL 60 40 90)						Date : 30 novembre 2013		Date : 30 novembre 2013		
Reporting currency		Acquisition Currency (XXX) and Euro (EUR)										
INVENTORY CODE	DATE of PURCHASE	QUANTITY	DESCRIPTION	SERIAL N°	ACQUISITION COST			FIT GT. N°	LOCATION	RESPONSABLE	OBSERVATIONS (STATE or CONDITION)	
					Currency	Amount	FIT Value in EUR					
CTB-BDI1006611-604090-0001	5-nov-09	1	Etagère en bois		BIF	140.000	84,85	109	5/11/2009	BUREAU ENP	MINANI Isaac	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0002	5-nov-09	1	Chaise roulante		BIF	121.500	73,64	109	5/11/2009	BUREAU ENP	MINANI Isaac	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0003	5-nov-09	1	Chaise visiteur		BIF	108.000	65,45	109	5/11/2009	BUREAU ENP	MINANI Isaac	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0012	5-nov-09	1	Armoire basse lambourée		BIF	112.860	68,40	109	5/11/2009	BUREAU ENP	MINANI Isaac	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0013	5-nov-09	1	Etagère en bois		BIF	140.000	84,85	109	5/11/2009	BUREAU COMPTABILITE	Bibiane NGENZEBUHORO	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0014	5-nov-09	1	Chaise roulante		BIF	121.500	73,64	109	5/11/2009	BUREAU COMPTABILITE	Bibiane NGENZEBUHORO	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0015	5-nov-09	1	Chaise visiteur		BIF	108.000	65,45	109	5/11/2009	BUREAU COMPTABILITE	Laurette GAKIMA	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0016	5-nov-09	1	Chaise visiteur		BIF	108.000	65,45	109	5/11/2009	BUREAU COMPTABILITE	MUHORAKEYE ODETTE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0017	5-nov-09	1	Table de bureau		BIF	362.880	219,93	109	5/11/2009	BUREAU COMPTABILITE	Bibiane NGENZEBUHORO	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0018	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0019	5-nov-09	1	Armoire métallique à portes battantes		BIF	72.000	43,64	109	5/11/2009	BUREAU COMPTABILITE	Bibiane NGENZEBUHORO	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0020	5-nov-09	1	Chaise visiteur		BIF	108.000	65,45	109	5/11/2009	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0021	6-nov-09	1	Chaise visiteur		BIF	108.000	65,45	109	5/11/2009	BUREAU COMPTABILITE	MUHORAKEYE ODETTE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0022	5-nov-09	1	Etagère en bois		BIF	140.000	84,85	109	5/11/2009	BUREAU ENP	MINANI Isaac	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0023	5-nov-09	1	Chaise visiteur		BIF	216.000	130,91	109	5/11/2009	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0024	5-nov-09	1	Table de bureau		BIF	362.880	219,93	109	5/11/2009	BUREAU COMPTABILITE	Laurette GAKIMA	Bonne

CTB-BDI1006611-604090-0027	5-nov-09	1	Table de bureau		BIF	362.880	219,93	110	5/11/2009	BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0028	5-nov-09	1	Colonne Dossiers suspendus, 4 tiroirs		BIF	62.100	37,64	109	5/11/2009	BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0029	5-nov-09	1	Etagère en bois		BIF	140.000	84,85	109	5/11/2009	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0030	5-nov-09	1	Etagère en bois		BIF	140.000	84,85	109	5/11/2009	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0031	5-nov-09	1	Chaise roulante		BIF	121.500	73,64	109	5/11/2009	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0032	5-nov-09	1	Chaise visiteur		BIF	216.000	130,91	109	5/11/2009	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0033	5-nov-09	1	Chaise visiteur		BIF	216.000	130,91	109	5/11/2009	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0034	5-nov-09	1	Table de bureau		BIF	725.760	439,85	109	5/11/2009	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0035	5-nov-09	1	Armoire basse lambourée		BIF	112.860	68,40	109	5/11/2009	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0036	5-nov-09	1	Table simple en bois		BIF	28.800	17,45	109	5/11/2009	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0037	5-nov-09	1	Table simple en bois		BIF	28.800	17,45	109	5/11/2009	BUREAU COMPTABILITE	Bibiane NGENZEBUHORO	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0038	5-nov-09	1	Table simple en bois		BIF	28.800	17,45	109	5/11/2009	BUREAU AEP	CELLULE INSERTION	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0040	5-nov-09	1	Chaise roulante		BIF	121.500	73,64	109	5/11/2009	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0041	5-nov-09	1	Chaise visiteur		BIF	216.000	130,91	109	5/11/2009	BUREAU DI	Protais NAYUBURUNDI	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0042	5-nov-09	1	Table de bureau		BIF	725.760	439,85	109	5/11/2009	BUREAU DI	Protais NAYUBURUNDI	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0043	5-nov-09	1	Armoire basse lambourée		BIF	112.860	68,40	109	5/11/2009	BUREAU DI	Protais NAYUBURUNDI	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0044	5-nov-09	1	Table simple en bois		BIF	28.800	17,45	109	5/11/2009	BUREAU DI	Protais NAYUBURUNDI	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0045	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0046	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0047	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0048	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0049	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0050	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0051	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0052	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0053	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0054	5-nov-09	1	Table simple en bois		BIF	28.800	17,45	109	5/11/2009	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0055	5-nov-09	1	Table de bureau		BIF	362.880	219,93	109	5/11/2009	BUREAU ENP	Laurelie	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0056	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0057	5-nov-09	1	Chaise en bois		BIF	20.880	12,65	109	5/11/2009	SALLE DE REUNION	SECRETAIRE	Bonne

CTB-BDI1006611-604090-0058		1	Téléphones portables	NOKIA VODAFONE	BIF			1807	11/11/2009			déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0059	12-oct-09	1	Téléphones portables	NOKIA	BIF	40.000	23,96	95	12/10/2009		Lorenzo GIACOMIN	déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0060		1	Téléphones portables	BIRD	BIF	40.000	23,79				Lorenzo GIACOMIN	déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0061		1	Téléphones portables	BIRD	BIF	40.000	23,79				Laurelie	déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0062	12-janv-11	1	Téléphones portable	NOKIA	BIF	75.000	44,15	2068	12/01/2011	BUREAU DI	Protais NAYUBURUNDI	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0063	13-janv-11	1	Téléphones portables	NOKIA	BIF	75.000	44,15	2068	12/01/2011	DG ENS.MET	NSHIMIRIMANA Pascal	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0064		1	Téléphones portables	BIRD K102	BIF	27.000	17,00	1822	29/11/2010	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0065		1	Téléphones portables	BIRD K102	BIF	27.000	17,00	1822	29/11/2010		N IACOBIMAZE Edward	déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0066		1	Téléphones portables	BIRD K102	BIF	27.000	17,00	1822	29/11/2010	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0067		1	Téléphones portables	BIRD K102	BIF	27.000	17,00	1822	29/11/2010	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	perdu
CTB-BDI1006611-604090-0068		1	Téléphones portables	BIRD K102	BIF	27.000	17,00	1822	29/11/2010	BUREAU SECRETARIAT	Jos Brillant	perdu
CTB-BDI1006611-604090-0069		1	Téléphones portables	BIRD K102	BIF	27.000	17,00	1822	29/11/2010	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0070		1	Téléphones portables	BIRD K102	BIF	27.000	17,00	1822	29/11/2010	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0071	18-août-10	1	Téléphones fixe(appareil)	panasonic n°KX-T2371MXW	BIF	60.000	35,00	1289	18/08/2010	BUREAU COMPTABILITE	Bibiane NGENZEBUHORO	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0072	18-août-10	1	Téléphones fixe(appareil)	panasonic n°KX-T2371MXW	BIF	60.000	35,00	1289	18/08/2010	BUREAU DI	Protais NAYUBURUNDI	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0073	18-août-10	1	Téléphones fixe(appareil)	panasonic n°KX-T2371MXW	BIF	60.000	35,00	1289	18/08/2010	BUREAU ENP	MINANI Isaac	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0074	29-sept-12	1	Etagère à 11 rayons avec tiroirs		BIF	331.000	35,00	3957	3/10/2011	STOCK DU PROJET 2	MUHORAKEYE ODETTE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0075	29-sept-12	1	Etagère à 6 rayons		BIF	176.000	35,00	3958		BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0076	28-nov-12	1	Etagère à 6 rayons		BIF	176.000	35,00	4321	23/12/2011	BUREAU ATI	Luc DEMESTER	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0077	28-nov-12	1	Etagère à 6 rayons		BIF	176.000	35,00	4321	23/12/2011	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0078	28-nov-12	1	Etagère à 6 rayons		BIF	176.000	35,00	4321	23/12/2011	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0079	28-nov-12	1	Etagère à 6 rayons		BIF	176.000	35,00	4321	23/12/2011	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0080	28-nov-12	1	Etagère à 6 rayons		BIF	176.000	35,00	4321	23/12/2011	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0082	7-mai-12	1	Table de bureau sans tiroirs	D011 table de 140x70	BIF	215.000	123	5870	31/5/2012	BUREAU COMPTABILITE	Bibiane NGENZEBUHORO	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0083	18-janv-12	1	Chaise en bois		BIF	30.013	17	4923	29/02/2012	BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0084	18-janv-12	1	Chaise en bois		BIF	30.013	17,15	4923	29/02/2012	BUREAU COMPTABILITE	MUHORAKEYE ODETTE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0086	18-janv-12	1	Chaise en bois		BIF	30.013	17,15	4923	29/02/2012	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0087	18-janv-12	1	Chaise en bois		BIF	30.013	17,15	4923	29/02/2012	STOCK DU PROJET	SECRETAIRE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0088	21-juin-12	1	Etagère en bois		BIF	200.000	114,29	6149	27/6/2012	BUREAU ENP	MINANI Isaac	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0090	21-juin-12	1	Etagère en bois		BIF	200.000	114,29	6149	27/6/2012	BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0091	21-juin-12	1	Etagère en bois		BIF	200.000	114,29	6149	27/6/2012	BUREAU DI	Protais NAYUBURUNDI	Bonne

CTB-BDI1006611-604090-0092	21-juin-12	1	Etagère en bois		BIF	200.000	114,29	6149	27/6/2012	BUREAU COMPTABILITE	MUHORAKEYE ODETTE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0093	21-juin-12	1	Etagère en bois		BIF	200.000	114,29	6149	27/6/2012	BUREAU COMPTABILITE	Laurette GAKIMA	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0094	21-juin-12	1	Etagère en bois		BIF	200.000	114,29	6149	27/6/2012	BUREAU COMPTABILITE	Laurette GAKIMA	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0095	10-mai-12	1	Bureaux sahara(table avec deux tiroirs)		BIF	215.000	122,86	5870	31/5/2012	BUREAU COMPTABILITE	MUHORAKEYE ODETTE	nouveau
CTB-BDI1006611-604090-0096	10-mai-12	1	Bureaux sahara(table avec deux tiroirs)		BIF	215.000	122,86	5870	31/5/2012	BUREAU ENP	MINANI Isaac	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0097	10-mai-12	1	Bureaux sahara(table avec deux tiroirs)		BIF	215.000	122,86	5870	31/5/2012	BUREAU AEP	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0098	3-juil-12		Appareil téléphonique fixe		BIF	30.000	17,14	6377	31/5/2012	BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0099	13-juil-12	1	Routeur D-links pour la connection internet		BIF	124.723	71,27	6566	31/5/2012	BUREAU COMPTABILITE	Bibiane NGENZEBUHORO	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0100	18-juil-12	1	Appareil téléphone mobile		BIF	104.003	59,43	6.511	18/07/2012			déclassé
CTB-BDI1006611-604090-0101	1-août-12	1	Un coffret fort		BIF	1.176.630	672,36	6.615	1/08/2012	BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0103	7-mai-12	1	Table de bureau sans tiroirs		BIF	215.000	123	5870	31/5/2012	BUREAU ATI	MARTIEN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0104	7-mai-12	1	Table de bureau sans tiroirs		BIF	215.000	123	5870	31/5/2012	BUREAU ATI	IRIS	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0105	7-oct-13	1	Fauteuil de bureau	N°ofchbottis	BIF	322.034	161,02			BUREAU COMPTABILITE	MUHORAKEYE ODETTE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0106	7-oct-13	1	Fauteuil de bureau	N°ofchbottis	BIF	322.034	161,02			BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0107	7-oct-13	1	Fauteuil de bureau	N°ofchbottis	BIF	322.034	161,02			BUREAU DJ	Protais NAYUBURUNDI	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0108	7-oct-13	1	Fauteuil de bureau	N°ofchbottis	BIF	322.034	161,02			BUREAU ATI	IRIS	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0109	7-oct-13	1	Fauteuil de bureau	N°ofchbottis	BIF	322.034	161,02			BUREAU ATI	MARTIEN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0110	7-oct-13	1	Chaise visiteurs	n°ofchVp097	BIF	66.000	33			BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0111	7-oct-13	1	Chaise visiteurs	n°ofchVp097	BIF	66.000	33			BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0112	7-oct-13	1	Chaise visiteurs	n°ofchVp097	BIF	66.000	33			BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0113	7-oct-13	1	Chaise visiteurs	n°ofchVp097	BIF	66.000	33			STOCK DU PROJET	SECRETARE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0114	7-oct-13	1	Chaise visiteurs	n°ofchVp097	BIF	66.000	33			STOCK DU PROJET	SECRETARE	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0115	7-oct-13	1	Chaise visiteurs	n°ofchVp097	BIF	66.000	33			STOCK DU PROJET	SECRETARE	Bonne
TOTAL												
CTB-BDI1006611-604090-0111	1-juin-12	1	Téléphone portable	NOKIA C2-03	BIF	212.400	104,00	54	1/6/2012	BUREAU ATI	Luc DEMESTER	Défectueux
CTB-BDI1006611-604090-0112	18-juil-12	1	Téléphone portable	NOKIA C1-01	BIF	89.000	50,36	94	18/7/2012	BUREAU ENP	Laurelie	Défectueux
CTB-BDI1006611-604090-0113	12-juil-13	1	Fauteuil de bureau	N°1112 H/B	BIF	160.000	89,01	405	25/05/2013	BUREAU AEP	GTS pour réparation	Défectueux
CTB-BDI1006611-604090-0114	12-juil-13	1	Fauteuil de bureau	N°1112 H/B	BIF	160.000	89,01	405	25/05/2013	BUREAU AEP	GTS pour réparation	Défectueux
CTB-BDI1006611-604090-0115	12-juil-13	1	Fauteuil de bureau	N°1112 H/B	BIF	160.000	89,01	405	25/05/2013	BUREAU COMPTABILITE	Bibiane NGENZEBUHORO	BONNE
CTB-BDI1006611-604090-0116	12-juil-13	1	Fauteuil de bureau	N°1112 H/B	BIF	160.000	89,01	405	25/05/2013	BUREAU SECRETARIAT	INAMUCO Parfaite	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0117	5-avr-13	1	Appareil GPS portable	GARMIN Etrex 30	EUR	289,00	289,00	885	7/5/2013	STOCK DU PROJET	MUHORAKEYE ODETTE	BONNE

CTB-BDI1006611-604090-0118	5-avr-13	1	Appareil GPS portable	GARMIN Etrex 30	EUR	289,00	289,00	885	7/5/2013	STOCK DU PROJET	MUHORAKEYE ODETTE	BONNE
CTB-BDI1006611-604090-0119	5-avr-13	1	Appareil GPS portable	GARMIN Etrex 30	EUR	289,00	289,00	885	7/5/2013	STOCK DU PROJET	MUHORAKEYE ODETTE	BONNE
CTB-BDI1006611-604090-0120	5-avr-13	1	Appareil GPS portable	GARMIN Etrex 30	EUR	289,00	289,00	885	7/5/2013	STOCK DU PROJET	MUHORAKEYE ODETTE	BONNE
CTB-BDI1006611-604090-0121	5-avr-13	1	Appareil GPS portable	GARMIN Etrex 30	EUR	289,00	289,00	885	7/5/2013	STOCK DU PROJET	MUHORAKEYE ODETTE	BONNE
CTB-BDI1006611-604090-0122	5-nov-13	1	Ondulaire	TECNOW USP 1100VA 8000802 Ecointeractive	EUR	119.800,00	59,90			BUREAU DELCO	Lorenzo GIACOMIN	Bonne
CTB-BDI1006611-604090-0123	15/11/2013	1	Téléphone portable	NOKIA C3	BIF	185.000	90,00		15/11/2013	BUREAU ATI	Luc DEMESTER	Bonne
	ITEMS		TOTAL OTHER EQUIPMENT (60 40 90)			15.685.502	9.903,60					

Annexe 7. Formations et module de formation

MODULE DE FORMATION TECHNIQUE

FILIERE	NOMBRE DE MODULE	MODULE 0	MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3	MODULE 4	MODULE 5	MODULE
COUTURE	5	Module 0 : Confection des petits objets <ul style="list-style-type: none"> • taie d'oreiller • cartable • T-shirt 	Module 1 : Robe <ul style="list-style-type: none"> • Robe droite • Robe plissée 	Module 2 : Chemise <ul style="list-style-type: none"> • Chemise manches longues 	Module 3 : Pantalon <ul style="list-style-type: none"> • Pantalon avec ceinture 	Module 4 : maintenance : réparation et entretien des machines		
MENUISERIE	1	Module 0 : Fabrication de petit objet <ul style="list-style-type: none"> ❖ Caisse à outils • tréteau 						
MACONNERIE	6	Module 0 : Matériaux à base de ciment et Fabrication de briques compresses	Module 1 : Revêtement du sol	Module 2 : Implantation et fondation	Module 3 : Elévation des murs	Module 4 : Charpente et couverture	Module 1f : Evacuation des eaux usées et eaux vannes	
ELECTRICITE	6	Module 0 : Montage domestique simple <ul style="list-style-type: none"> • Schéma électrique 	Module 1 : Montage domestique complexe	Module 2 : Moteur électrique et composants électroniques	Module 3 : Appareils électroménagers	Module 4 : Energie photovoltaïque	Module 5 : Installation des climatiseurs	Pratique : Installation atelier didactique
SOUDURE	6	Module 0 : Fabrication de petit outillage <ul style="list-style-type: none"> • poubelle • abat-jour 	Module 1 : Ramassette et tréteaux à échelle	Module 2 : Brouette	Module 3 : Huisseries <ul style="list-style-type: none"> • Porte semi vitrée • Fenêtre vitrée 	Module 4 : Charpentes métalliques	Module 5 : Accessoires de transport <ul style="list-style-type: none"> • Porte bagage • Chariot de l'hôtel ou de restaurant 	Pratique de fabrication du grillage de protection

MECANIQUE AUTO	2	Module 0 : Entretien, montage et réparation vélo	Module 1a : Entretien ; montage et réparation moto	Module 2a : Entretien ; et réparation moteurs	Module 3a : Entretien ; et réparation système de transmissio n			
T A A	5	Module 0 : <i>Fabrication de Jus et confiture</i>	Module 1 : <i>Farine et Mix</i>	Module 2 : <i>Fabrication des biscuits et gâteaux</i>	Module 3 : <i>Séchage de fruits, légumes, viandes poissons</i> et	Module 4: <i>Transformatio n du lait :</i> Fromage, yaourt, beurre.	Module 5: <i>service de cuisine :</i>	
HOTELLERIE	5	Module 0 : <i>Réception</i>	Module 1: <i>service de salle</i>	Module 2 : <i>Service de chambre</i>	Module 3 : <i>Tourisme</i>	Module 4 : <i>service Barriste et sommier</i>		
PLOMBERIE	0	Pratique 0: <i>Installation sanitaire domestique</i>	Pratique : 1 <i>Aménagement d'un site de source d'eau</i>	Pratique : 2 <i>Mise en œuvre d'une adduction d'eau</i>	Pratique : 3 <i>Installation d'un chauffe- eau</i>			
UP agri élevage	2	Module : <i>Réglementatio n et conditions pédoclimatiqu e & Mise en place d'une parcelle</i>	Module 2 : <i>Mise en place et entretien d'une pépinière</i>	.				

48 MODULES DE CONTENUE TECHNIQUE

MODULE DE FORMATION TRANSVERSALE

FORMATION	NOMBRE DE MODULE	MODULE	MODULE	MODULE	6 MODULE
ENTREPREUNARIAT	3 + 6 insertion	Module 1 : Budget de famille	Module 2 : Les outils de gestion	Module 3 : Les AGRs	
DESSIN TECHNIQUE	4	Module 1 : Base de dessin techniques	Module 2 : dessin des petits objets	Module 3 : Dessin de gros œuvre	Module 4 : Dessin de second œuvre
CIVISME	2	Module 1 : Sécurité, hygiène et environnement	Module 2 : Droit des mineurs et Justice base sur le genre		
PEDAGOGIE	4	Module 1 : Mieux connaître l'apprenant et technique d'animation	Module 2 : Conduire une leçon et technique d'évaluation	Fiche de suivi et d'évaluation d'une séance de formation	
GESTION DES CENTRES	3 +1 MP0	Module 1 : Gestion administrative	Module 2 : Gestion financière	Module 3 : Gestion logistique	
INFORMATIQUE	4	WINDWS VISTA	OFFICE WORD 2007	OFFICE EXECL	OFFICE POWERPOINT

13MODULES DE CONTENU TRANSBVERSALE PLUS 6 MODULES D'ENTREPRENARIAT POUR L'INSERTION

Reste à faire

- Conception du contenu de module s/f de fiches techniques
- Renforcement des capacités des formateurs suivant l'offre de formation validée
- Appui à l'organisation et renforcement continu des capacités des conseillers noyau CDCP suivant les filières définies
- Finition du MP6 : gestion pédagogique
- Finition du document d'organisation de la formation modulaire au Burundi suivant CBQ

RAPPORT DES FORMATIONS EFFECTUEES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET AU 15/10/2013

DOMAINE DE FORMATION	Sem. de formation	SEMAINE DE SUIVI SUR TERRAIN	MODULES DISPONIBLES (contenu technique)
<i>COUTURE</i>	11	2	5
<i>ELECTRICITE</i>	14	-	6
<i>MACONNERIE</i>	7	0,5	6
<i>MENUISERIE</i>	1	-	1
<i>HOTELLERIE/TOURISME</i>	5	2	5
<i>TAA</i>	5	2	5
<i>MECANIQUE AUTO</i>	2	2	2
<i>SOUDURE</i>	16	-	6
<i>PLOMBERIE</i>	8		0
<i>DESSIN TECHNIQUE</i>	6	-	4
<i>PEDAGOGIE</i>	8	2	3
<i>SECU.-HYG.-ENVI.</i>	4	-	1
<i>GESTION LOGISTIQUE</i>	2	-	1
<i>GESTION FINANCIERE</i>	2	-	1
<i>GESTION ADMINISTRATIVE</i>	2	-	1
<i>DROIT DE L'HOMME</i>	4	-	1
<i>ENTREPRENEURIAT</i>	12	-	3+ 6 insertion
<i>INFORMATIQUE</i>	5	-	4 classiques
<i>TECHNIQUE PEDAGOGIQUE</i>	1	-	1
<i>Organisation et profils</i>	1		1
<i>AGRIELEVAGE</i>	0		2
TOTAL	119	10,5	38 +13=61

CONCLUSIONS :

- Pour toutes les formations dispensées, on a des contenus techniques des manuels, il reste leur adaptation suivant la méthodologie de conception de modules (sous forme de fiche) qu'aura validée.
- Les formations organisées par nos partenaires (VIS, APEFE) aux quelles certains formateurs y ont participé ne figurent sur la liste

ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.

1.1.1.1.1.1 Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires